



POINT NEGOCIATIONS EN COURS

INTERESSEMENT

Des réunions ont eu lieu dernièrement afin de discuter et négocier pour l'année 2025, les indicateurs et autres dispositions prévus dans l'accord initial.

Nous avons revendiqué une hausse du montant mobilisable à 2300 € au lieu des 1900 € actuels.

La direction après avoir refusé, dans un premier temps, a finalement accepté de porter cette somme à 2000 €.

Les 100 € supplémentaires seront affectés à l'objectif annuel lié à l'audit IATF (350 € au lieu de 250 €) pour les deux établissements.

De nouveaux dispositifs « bonus » seront intégrés dans cet avenant.

Pour le site de Bourbon Lancy :

Une somme supplémentaire liée au nombre de fois où les objectifs n'auront pas été atteints sur l'ensemble des indicateurs mensuels sur toute l'année 2025.

Nombre d'objectif non atteint	Sommes supplémentaires attribuées
Inférieur à 12	100 €
Supérieur ou égal à 12 et inférieur à 16	75 €
Supérieur à 16 et inférieur à 20	50 €
Supérieur à 20	0 €

Pour le site de Garchizy :

Les effets leviers proposés sont d'apporter 10 € supplémentaires sur le FTQ LIGHT et MHG s'il y a plus de 60% au-delà même paliers actuels (12€ et 20 €).

Pour **FO**, même si le montant de 2000 € est à nos yeux encore trop faible, nous prenons acte du geste de la direction.

Concernant le système de bonus, il paraît intéressant et permettra de hausser le montant final de la prime, ce qui est pour nous le plus important.

ASTREINTE

Le 26 mai dernier, un projet d'accord a été présenté aux Délégués Syndicaux.

La définition des différentes astreintes a notamment été mise à jour.

Nous avons repris et amendé ce projet que nous avons transmis à la direction.

Nous avons proposé par exemple des nouvelles modalités pour le recours à l'astreinte, des bonus liés à l'astreinte, etc...

La prochaine réunion aura lieu le jeudi 26 juin.

TRANSPORTS

Une réunion a eu lieu le 20 mai dernier pour rediscuter de l'accord transport.

L'objectif est d'effacer les incohérences et de mettre à jour les dispositions de l'accord.

Nous allons travailler sur des propositions dans le but de transformer cet accord pour qu'une majorité des salariés s'y retrouve.

Prochaine réunion le mardi 1^{er} juillet.